Titre professionnel

de niveau III (Bac+2) inscrit au RNCP*

* Répertoire national des certifications professionnelles

Entrepreneur de la petite entreprise

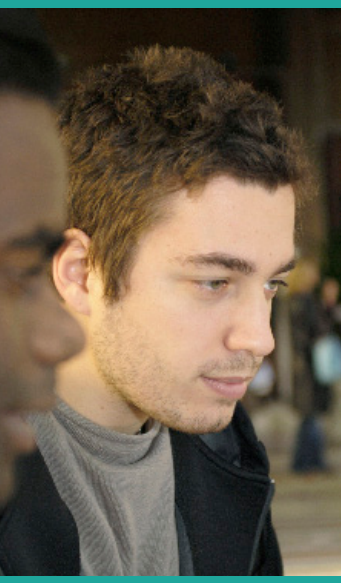

Apprendre à piloter un projet d'entreprise artisanale

La finalité

Le **titre professionnel Entrepreneur de la petite entreprise** permet aux artisans, conjoints collaborateurs, salariés et futurs artisans d'acquérir les connaissances et compétences essentielles nécessaires au pilotage d'un projet au sein d'une entreprise artisanale, dans la perspective d'un développement d'activité.

Objectifs

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de maîtriser les prises de décisions essentielles à votre projet, qu'il soit de création, de développement d'activité ou de reprise au sein d'une entreprise artisanale et de les mettre en œuvre.

Perspectives professionnelles

L'obtention du **titre professionnel Entrepreneur de la petite entreprise** permet de diriger et de prendre en charge le management stratégique et opérationnel d'une entreprise artisanale.

Public concerné

- Dirigeant d'une entreprise artisanale
- Conjoint collaborateur
- Salarié

Durée et modalités

- Durée totale : 308 heures en alternance dont :

> **Formation au pilotage d'un projet :** 161 heures réparties entre face-à-face pédagogique individuel ou collectif et application pratique personnelle encadrée, pour conduire un réel projet au sein de l'entreprise d'accueil.

> **Connaissances fondamentales :** 7 modules de 21 heures (147 heures) réparties sur trois jours et espacées sur trois semaines (Jour 1 et Jour 3 : alternance entre apports théoriques, méthodologiques et pratiques / Jour 2 : application pratique personnelle encadrée).

- L'originalité du **titre professionnel Entrepreneur de la petite entreprise** est de conjuguer apports de connaissances et mise en application effective dans le cadre d'un projet d'entreprise.
  Il permet également d'avoir un cadre de travail à partir de l'outil AGIR, disponible sur Excel et proposant deux méthodes : une méthode de gestion de projet et une méthode de gestion des compétences.

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Assemblée Permanente

le cnam

Descriptif de la formation

Contenu

• **Management de projet opérationnel**

Acquisition et mise en œuvre d'outils (méthode AGIR) vous permettant de gérer les actions et les compétences nécessaires à la conduite de votre projet.
Ces outils vous permettront de savoir définir, formaliser, gérer, planifier, suivre, évaluer et échanger sur votre projet.

• **Connaissances fondamentales**

Modules présentés sous forme de réponses aux questions essentielles que vous devez vous poser dans le cadre de votre projet de développement d'activité.

2 modules « mode d'emploi » :

> Management de projet : *Comment piloter mon projet ?*
> GRH – Management : *Comment améliorer les compétences utiles à mon projet ?*

et **5 modules « connaissances »** :

> Stratégie d'entreprise : *Pourquoi et comment l'analyse stratégique peut servir mon projet ?*
> Gestion : *Comment positionner le projet dans la dimension économique de l'entreprise ?*
> Comptabilité – Finance : *Comment utiliser les outils de gestion de l'entreprise ?*
> Marketing – Communication : *Comment mieux mettre en valeur et communiquer sur les atouts de mon projet / produit / entreprise ?*
> Gestion – Analyse de rentabilité : *Comment évaluer un coût pour prendre la bonne décision ?*

Conditions de délivrance du titre professionnel

• Rapport méthodologique écrit, et soutenance orale.
• Note de synthèse pour chaque module avec soutenance orale.

Informations pratiques

•**Lieux de la formation :** Chambre de métiers et de l'artisanat de région Bourgogne - Section Yonne - 56-58 rue du Moulin du Président - 89000 Auxerre
•**Date de démarrage :** 12 avril 2011

Contact
Chambre de métiers
et de l'artisanat
de région Bourgogne
Section Yonne
56-58 rue du Moulin du Président
89000 Auxerre
Service Formation
Tél. : 03 86 42 05 92
formation@artisanat-yonne.com

Conception - réalisation : CNE-Cnam - CBr - Février 2011 • photos : Image & Son Cnam • Document non contractuel.